

CONTRACTUELS

Réunion bilatérale du 3 mai 2022

Il s'est tenu le 3 mai matin, à la demande de **FO**, une réunion de travail sur les contractuels.

Ont participé à cette réunion pour **FO DÉFENSE**  : Anne PAVARD-KHAZNADAR, Erwan LARZUL et Valéry MICHEL.

FO DÉFENSE avait sollicité cette réunion suite à l'absence d'information sur la gestion des ASC lors de la dernière CCPU.

En propos introductifs, le SRHC a indiqué les points suivants :

- Le recours aux recrutements sous contrat représente aujourd'hui un volume équivalent à celui des concours et des 41.39.2.
- Il existe une diversité de grilles pour des métiers spécifiques : finances, achats, numérique. Pour ces spécificités, le recrutement s'opère sur des grilles construites en référence de l'indice des fonctionnaires ;
- L'évolution de la doctrine d'emploi ministérielle de recours au contrat va être discutée avec les organisations syndicales dans les prochaines semaines. La question des parcours professionnels et de l'évolution des rémunérations pourra être abordée à cette occasion ;
- Une vigilance doit être accordée à l'équilibre des rémunérations entre les fonctionnaires et les agents sous contrat.

La délégation **FO** s'est ensuite informée sur les sujets suivants :

- Qu'en est-il du dispositif de rebasage du stock des agents de la filière technique ?

Il aura lieu en 2022 avec une mise en paie au plus tard en octobre 2022. En fonction

des crédits disponibles, le rebasage pour certains métiers de la filière administrative sera engagé.

Parallèlement, la campagne de revalorisation triennale a été lancée et porte à la fois sur les millésimes 2021 et 2022.

Pour poursuivre la réunion, **FO** a présenté au SRHC des dossiers individuels d'agents sous contrat, exemples des difficultés rencontrées sur le terrain par ces agents :

- Des agents du CESPMA de Marseille,
- Des guides de haute-montagne (BdD de Grenoble-Annecy-Chambéry),
- Un dossier d'ex-Berkani au GSBdD de Cherbourg,
- Des agents des CIEC de Castelsarrasin et de La Valbonne,...

Une fois de plus, les agents les plus anciens au sein du Minarm sont floués par rapport aux agents nouvellement recrutés.

Quant à la filière administrative, le rebasage est d'autant plus retardé.

FO est toujours présente pour vous informer, vous protéger, revendiquer et agir pour vous.

**Ne restez pas seul
face à l'administration,
votez FO !**

Le 18 mai 2022



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**
du 1^{er} au 8 décembre 2022

